

Division
des Ressources
et Humaines
(D.R.H.)

Cellule
Formation continue

Réf.
Lettre IA journée déptale maths

Affaire suivie par
B. DEU

Téléphone
04 76 74 79 10

Télécopie
04 76 74 79 23

Mél :
ce.38i-drh-fcontinue
@ac-grenoble.fr

Adresse postale
Cité administrative
Rue Joseph Chanrion 38032
Grenoble Cedex

Adresse des bureaux
Rue Joseph Chanrion
38032 Grenoble

Ouverture au public :
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h



Grenoble, le 10 septembre 2009

L'inspectrice d'académie
Directrice des services départementaux
de l'éducation nationale de l'Isère

à

Mesdames, Messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale
Mesdames, Messieurs les conseillers
pédagogiques
Mesdames, Messieurs les animateurs TICE
Mesdames, Messieurs les personnes
ressources sciences

Objet : journée départementale « mathématiques »

La rénovation de l'enseignement des sciences, la mise en place des nouveaux programmes tout comme les constats que nous permettent les évaluations nous amènent à conforter notre réflexion sur l'enseignement des mathématiques.

Un temps de formation de formateurs rassemblera donc au niveau départemental des inspecteurs de l'éducation nationale et des conseillers pédagogiques dès le début de cette année scolaire.

La première action, programmée autour de l'enseignement des mathématiques sur le thème : « **Le calcul aujourd'hui de la maternelle au CM2** », se déroulera :

le mardi 22 septembre 2009
de 9 h à 17 h
au lycée Pierre Béghin à Moirans
(café d'accueil à 8 h 30)

La matinée sera réservée à une approche d'ensemble mettant en valeur le calcul sous toutes ses formes, son rôle formateur, à travers les enjeux multiples et essentiels qui y sont liés.

L'après-midi, des ateliers concerneront les trois cycles de l'école primaire. Ils permettront de poursuivre la réflexion en direction des pratiques pédagogiques.

Je souhaite que cette première journée de formation sensibilise chacun aux enjeux liés à cette thématique. Elle devra se poursuivre dans des actions et des réflexions au niveau des écoles afin d'améliorer les apprentissages et favoriser les progrès des élèves.

Monique LESKO

P.J. : - programme de la journée
- liste des ateliers

N.B. : ce courrier vaut convocation
Le repas pris en commun sera pris en charge par le service de la formation continue